

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNE DE WORMHOUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL 132- BIS	022	2023
-----------------	-----	------

Date de la convocation et de l'affichage : 22 septembre 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt huit septembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de WORMHOUT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle d'évolution à l'école Roger Salengro, sous la présidence de Monsieur CALCOEN David,

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal en exercice	29
Nombre de présents	25
Nombre de votants par procuration	4
Nombre de suffrages exprimés	29

Etaient présents : (25)

Monsieur CALCOEN David, Maire, DEHONDT Florence, DERAM Didier, DELMOTTE Vincent, GROYSILLER Céline, PIRE Olivier, LENOIR Sylvie, VAN AGT Laurent, Adjoints,

BECK Sabrina, MARQUISE Lucas, DUPUITS Laurence, BRICHE Rémi, Conseillers délégués,

COURBOT Monique, POISSONNET Luc, GOSSART Géraldine, DENTREBECQ Patrick, BOLLE Christine, DOOM Emmanuel, BULTEEL Martine, KERCKHOVE Fabien, LAMMAR Carole, DEVOS Frédéric, DEGRAND Christophe, LEMOINE Isabelle, RICHARD Nicolas, PEEL John, Conseillers,

Ont donné procuration : (4)

PRONIER Isabelle à BRICHE Rémi,
MARQUISE Lucas à DOOM Emmanuel,
LEPROVOST Maryse à DEVOS Frédéric,
HUGOO Isabelle à LEMOINE Isabelle,

Absents/excusés : (0)

Secrétaire de séance : GROYSILLER Céline est désignée à l'unanimité



Pour le Maire, et par délégation,
l'Adjointe déléguée,
Le Maire,
CALCOEN David



DEHONDT Florence



22. VENTE PARCELLE AH325 – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 132/022/2023

La présente délibération annule et remplace la délibération 132/022/2023. Cette dernière contenait une erreur matérielle formelle n'entraînant aucune interférence avec les effets juridique de l'acte. Cette erreur a été confirmée par les services de la sous-préfecture de DUNKERQUE le 05 octobre 2023 et ne nécessite pas le vote de l'assemblée délibérante compte tenu que cette erreur n'est pas substantielle.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante qu'il a reçu une offre d'achat de la parcelle communale cadastrée AH325 située 1 B rue d'Herzeele pour 147 M², comprenant un garage en vue de sa cession.

Vu l'avis du domaine sur la valeur vénale en date du 08 août 2022,

Vu la lettre valant avis du domaine en date du 28 août 2023 permettant la prorogation de la valeur vénale de la parcelle,

CONSIDERANT que la valeur vénale a été fixée à 16 000.00 €, assortie d'une marge d'appréciation de 15 % pouvant être reconduite,

L'offre d'achat provient de la société SCI LAURENT AURELIEN IMMOBILIER – située à WORMHOUT – 59470 - 20 rue Marie Curie - aux conditions suivantes :

- La totalité de la parcelle, comprenant le garage au prix de 108,84€/m², soit un prix total de 16 000.00 €.
- La prise en charge de tous les frais relatifs à la transaction.

Monsieur le Maire précise que cette parcelle est couverte par le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) des Hauts de Flandre. Ce PLUi a été approuvé le 7 juillet 2022 et remplace la carte communale, les POS (RNU) et PLU communaux. Ce document est opposable depuis le 19 juillet 2022.

De ce fait, la totalité de la parcelle est reprise en totalité en Zones urbaines mixtes.

VOTE DU CONSEIL



POUR	UNANIME
CONTRE	
ABSENTION	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide,

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à procéder à la vente de la parcelle AH325 située 1 B rue d'Herzeele pour 147 M² au prix de 108,84€/m², soit un prix total de 16 000.00 €.
- DE TRANSMETTRE la présente délibération dans les meilleurs délais au contrôle de légalité et au Président de la CCHF.

Fait et délibéré en séance le 28-09-2023

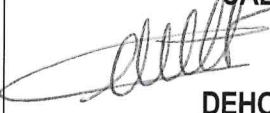


Pour extrait certifié conforme,

<p>Le secrétaire de séance,</p>  <p>GROYSILLER Céline</p>	<p>Pour le Maire, et par délégation, l'Adjointe déléguée, Le Maire, CALCOEN David</p>  <p>DEHONDT Florence</p>
--	---

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Sous-Préfecture le : 18/10/2023

et publication ou notification le : 18/10/2023

<p>Pour le Maire, et par délégation, l'Adjointe déléguée, Le Maire, CALCOEN David</p>   <p>DEHONDT Florence</p>	<p>Le secrétaire de séance,</p>  <p>GROYSILLER Céline</p>
---	---

